

# Les contrats de relance et de transition écologique



**PRÉFET  
DE LA  
DORDOGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Lundi 11 janvier 2021



PRÉFET  
DE LA  
DORDOGNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## LES 3 OBJECTIFS DES CRTE

- 1 - **Contribuer** à la réussite du Plan de Relance ;
- 2 - **Accompagner**, le projet de territoire de chaque collectivité autour d'une double ambition de :
  - Transition écologique
  - Cohésion territoriale
- 3 - **Consolider** le paysage contractuel en rapprochant les dispositifs contractuels de l'Etat et des différents partenaires.

# LE PROJET DE TERRITOIRE, AU CŒUR DE TOUTE CONTRACTUALISATION

1/2

## ETAPE 1 : LE DIAGNOSTIC

- Identifier les forces et faiblesses du territoire,
  - Dégager les principaux enjeux,
  - Etablir un bilan des contractualisations précédentes,
  - Recenser les dispositifs existants et les actions en cours de mise en œuvre,
- Les travaux réalisés lors de l'élaboration des Contrats de ruralité, des Contrats de transition écologique, pacte, SCOT, PCAET etc. peuvent servir **de socle au diagnostic**. Le CRTE est nécessairement articulé avec les documents de planification stratégique (PLUi, PLH, SCOT, SDAASP, SRDEII, SRADDET...) existants.



# LE PROJET DE TERRITOIRE, AU CŒUR DE TOUTE CONTRACTUALISATION

## ETAPE 2 : Le projet de territoire exprime **UNE VISION STRATÉGIQUE**

- Une **vision et sur des orientations stratégiques**
  - Déclinées sous la **forme de volets thématiques d'application.**
- Une convergence entre les périmètres des CRTE et les périmètres de contractualisations existants de l'Etat et des collectivités territoriales sera recherchée.
  - Ce projet de territoire est **évolutif** : il est mis à jour aussi régulièrement que le partenariat local le jugera pertinent au regard des premiers résultats, des opportunités et de l'apparition de nouveaux enjeux.



PRÉFET  
DE LA  
DORDOGNE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## LES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Plusieurs ressources d'ingénierie sont mobilisables pour accompagner les collectivités :

- La possibilité de cofinancer un poste de chef de projet contractualisation avec les crédits inscrits dans les volets territoriaux du CPER ( FNADT) ;
- Des données d'observation et d'analyse territoriale, disponibles en ligne
- <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr>



PRÉFET  
DE LA  
DORDOGNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## LES MOYENS MOBILISABLES POUR FINANCER LES OPÉRATIONS DES CRTE

- Les crédits mobilisables : DSIL, DETR, du FNADT, autres subventions des ministères, des opérateurs partenaires notamment dans le cadre du comité régional des financeurs, des collectivités partenaires.
- Le contrat donne une vision **pluriannuelle** des engagements de l'Etat et des collectivités territoriales à travers l'élaboration d'une maquette financière annexée au contrat.
- Les signataires s'engagent à mobiliser, le moment venu, les financements nécessaires à la mise en œuvre des projets dans les avenants d'application annuels, validés par le comité de pilotage.



PRÉFET  
DE LA  
DORDOGNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## LE PILOTAGE DES CRTE

- Le pilotage et la gouvernance des contrats sont déconcentrés à l'échelon territorial le plus adapté.
- Pour chaque contrat, un comité de pilotage est créé. Il réunit :
  - **les signataires**
  - **les partenaires du contrat** (acteurs socio-économiques intéressés, société civile, citoyens)
- Dès la signature du contrat, le comité de pilotage valide les fiches-actions.



- Le périmètre de la contractualisation est arrêté par le préfet de chaque département.
- Le périmètre de référence des CRTE est **intercommunal**. Il ne peut pas être supérieur à la maille départementale.
- Le périmètre du contrat **doit correspondre au périmètre de référence du projet de territoire**. Il tient compte des réalités géographiques, institutionnelles, socio-économiques du territoire.

- Arrondissement de Bergerac : 1 CRTE comprenant :  
**la CA Bergeracoise / la CC Portes sud Périgord / la CC Bastides Dordogne Périgord / la CC Montaigne Montravel et Gurson.**
- Arrondissement de Nontron : 1 CRTE comprenant :  
**la CC Périgord Nontronnais / la CC Périgord Limousin / la CC Isle-Loue-Auvézère en Périgord / la CC Dronne et Belle.**
- Arrondissement de Sarlat : 1 CRTE comprenant :  
**la CC Sarlat Périgord noir / la CC Pays de Fénelon / la CC Domme-Villefranche-du-Périfgord / la CC Vallée de l'Homme / la CC Terrassonnais en Périgord noir Thenon Hautefort**



- Arrondissement de Périgueux : 2 CRTE sont proposés :
  - ✓ 1 CRTE au périmètre de la CA Le Grand Périgueux ;
  - ✓ 1 CRTE comprenant :  
**la CC Isle Vern Salembre en Périgord / la CC Isle et Crempse en Périgord / la CC Isle Double Landais / la CC Pays de Saint-Aulaye / la CC Périgord ribéracois**



PRÉFET  
DE LA  
DORDOGNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## LE CALENDRIER D'ÉLABORATION DES CRTE

- **Le 15 janvier 2021**, les préfets font remonter les périmètres de référence
- Identification des premiers projets mûres correspondant aux orientations du CRTE susceptibles d'être financés dès 2021 dans le cadre du plan de relance.
- **30 juin 2021** : Les collectivités et leurs partenaires publics ou privés arrêtent le contenu du CRTE. Celui-ci se fonde sur **le projet de territoire** des collectivités contractantes, décliné en grandes orientations et en **plan d'action pluriannuel**.
- Le CRTE est accompagné **d'un protocole financier annuel** qui précise les contributions de l'Etat et des différents partenaires locaux dans la mise en œuvre de ces actions.



**PRÉFET  
DE LA  
DORDOGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*